

POSTULAT

Auteur Franziska BINER, Rainer STUDER et Martin LOETSCHER, CVPO
Objet COVID-19 : davantage de matériel pour les hôpitaux afin de se préparer aux futures pandémies
Date 07/09/2020
Numéro 2020.09.266

Le COVID-19 et sa propagation ont placé les institutions sanitaires face à des défis structurels touchant différents domaines.

Durant la pandémie, de nombreux secteurs hospitaliers ont été confrontés à des ruptures de stock pour les produits les plus essentiels. On a notamment enregistré une forte diminution des réserves de produits de désinfection et de matériel de protection, ainsi qu'une pénurie de l'anesthésique Propofol.

Afin de mieux soutenir les institutions sanitaires dans l'optique de nouvelles pandémies, il s'agit maintenant de prendre des mesures préventives et faire sorte de mettre davantage de ressources à la disposition des hôpitaux en temps de crise. Matériel de protection, appareils respiratoires et médicaments doivent en effet être disponibles en quantités suffisantes. Afin de lutter contre la dépendance à l'égard de l'étranger, il convient de produire autant de matériel que possible au niveau local.

Conclusion

Il est demandé au Conseil d'Etat de mieux équiper les institutions sanitaires en vue des pandémies futures. S'agissant de la pénurie d'équipements de base, le Conseil d'Etat est prié d'analyser à quels niveaux les problèmes les plus aigus ont été constatés durant la pandémie de COVID-19. Cette analyse doit servir à élaborer une stratégie permettant de mieux armer les institutions sanitaires pour faire face aux pandémies futures, en veillant notamment à produire les biens nécessaires autant que possible en Valais, afin d'éviter une dépendance à l'égard de l'étranger.